

les dictionnaires



Le logiciel Idéographix permet de transformer instantanément n'importe quel texte ou groupement de textes en des listes raisonnées des mots qui le constituent. Il ne s'agit pas à proprement parler de dictionnaires, dans la mesure où n'y figure aucune définition, mais plutôt de **lexiques** au sens d'inventaires et de classements des mots rencontrés, de catalogues de constituants.

Cet outil a évidemment des **visées lexicologiques** pour faciliter le recensement, l'étude et la comparaison des mots introduits progressivement par les textes disponibles dans une classe.

Il s'agit, en quelque sorte, de se donner les moyens de manipuler le corpus des mots que les élèves ont déjà rencontrés à l'écrit et dont certains commencent à être plus familiers que d'autres et de le mettre en relation avec un corpus plus général ; il s'agit plus simplement encore de recenser aisément les mots nouveaux qu'un texte contient afin de leur accorder une attention particulière.

Principes généraux relatifs à la fonction dictionnaire

Les dictionnaires constitués sont **des textes comme les autres**, c'est-à-dire qu'ils sont dans une feuille du traitement de textes et peuvent être «traités» à volonté, imprimés, listés pour d'autres usages, sauvegardés, exportés comme texte, etc.

Les dictionnaires sont **ordonnables** selon 4 principes :

- par ordre alphabétique
- par nombre d'occurrences
- par longueur
- par terminaison

Pour chacun de ces principes de constitution, on dispose de l'ordre croissant ou décroissant.

Les mots sont **classés** sous la forme qu'ils ont dans le texte, sans être rapportés à l'entrée standard qu'ils auraient dans un dictionnaire. On aura ainsi distinctement *allons, irez, vais* ou *petit, petites*.

Les dictionnaires simples se constituent soit à partir du texte actif dans la fenêtre du traitement de texte, dans sa totalité ou sur une sélection, soit à partir d'un texte de la bibliothèque, soit en une fois à partir de plusieurs textes sans avoir besoin de les réunir en un seul.

Les dictionnaires comparés se constituent à partir de deux ensembles dont le lexique est à comparer et dont chacun peut contenir un ou plusieurs textes.

Les dictionnaires permettent de repérer les mots extrêmement fréquents dans le vocabulaire fondamental de la langue, indépendamment de leur fréquence réelle dans le texte examiné. Ils sont appelés «mots de base».

Les dictionnaires permettent également d'isoler les noms propres (avec toutefois quelques ambiguïtés que l'enseignant a la possibilité de lever). Ils permettent également d'accéder à différents échelons de fréquence, ce qui peut déboucher sur des progressions orthographiques.

Les dictionnaires repèrent comme telles un certain nombre d'expressions qu'il est toujours possible d'éclater dans leurs constituants.

Les dictionnaires simples

Il s'agit de prendre de la distance avec le message pour porter attention aux éléments qui le composent.

Le dictionnaire des mots de l'histoire, c'est aussi un dictionnaire orthographique auquel on se réfère pour écrire un mot dont on a besoin. Et c'est aussi un support de production de texte : avec tout ou partie de ces mots, reconstituer la même histoire ou en construire d'autres.

Les dictionnaires comparés

Ils permettent un autre type d'investigation portant sur la spécificité d'un lexique.

L'interrogation pédagogique de base est celle-ci : un nouveau texte arrive, que contient-il de nouveau au plan

du lexique par rapport aux textes que la classe a déjà utilisés ? Variante de l'interrogation précédente : un texte vient d'être réécrit, en quoi se différencie-t-il du texte de départ ? Variante de la variante : quels sont les mots communs à deux textes documentaires sur le même sujet ?

Ce qui souvent fait problème, c'est que d'un texte à l'autre, des éléments se retrouvent, mais ne créent pas un système cohérent avec lequel on peut interroger un nouvel écrit.

Comment passer du texte au système qu'on met en œuvre pour lire ce texte ?

Les opérations décrites ci-dessous se réfèrent à l'utilisation du dictionnaire simple par ordre alphabétique. Les autres dictionnaires (par terminaison, par longueur, par nombre d'occurrences) ouvriraient d'autres possibilités.

Fréquents, les mots mettent sur la piste du sujet, rares, sur ce qu'on en dit. Le dictionnaire alphabétique indique la fréquence des mots. On peut ainsi opérer une sélection et obtenir le dictionnaire des mots les plus fréquents et celui des mots plus rares.

En observant les formes différentes des mêmes mots et leur dérivation dans le dictionnaire alphabétique, on en vient à l'idée de *mot souche*

Par exemple, on peut établir la liste des mots commençant par telle ou telle suite de caractères que la recherche lexicographique viendra compléter.

Une observation du dictionnaire par terminaisons peut faire apparaître la présence de nombreux « s » en fin de mots et la régularité dans les pluriels pourra ainsi être abordée en regardant que les pluriels de la liste des mots du texte terminés par [s] sachant que le recours aux occurrences lèvera les ambiguïtés.

Les statistiques du dictionnaire par terminaisons ayant révélé la présence de marques de conjugaison : [e, s, t, z], on peut obtenir des lexiques permettant un travail sur les formes verbales, l'ambiguïté de certaines formes étant levée par un retour au texte.

Pareillement, un retour au dictionnaire alphabétique et une sélection par la fin des mots permettra d'obtenir des regroupements intéressants (temps verbaux), mais aussi des variations d'un verbe (en prenant garde aux intrus).

Le dictionnaire par longueur regroupe tous les mots complexes et techniques du texte, les plus longs... Les expressions contenues dans le texte seront étudiées en tant que

telles, la constitution d'une liste s'enrichissant au fur et à mesure des rencontres permettra l'élaboration d'exercices systématiques et le recours à celles-ci lors de la production écrite.

Les dictionnaires permettent de repérer les mots extrêmement fréquents (les mots de base), les mots outils (constituant l'ossature du texte) et également d'accéder à différents échelons de fréquence débouchant sur des progressions orthographiques.

Toutes les intersections sont possibles. Dès lors l'enseignant est en mesure de connaître avec précision ce sur quoi portera son effort.

Il aura par ailleurs la possibilité de mettre en mémoire les listes obtenues.

La richesse des listes se trouvera accrue en réalisant les dictionnaires sur l'ensemble des textes étudiés, dictionnaires évolutifs faisant état de l'avancement de sa classe.

En comparant les dictionnaires d'un conte et d'un documentaire sur le même sujet, certaines caractéristiques vont se retrouver, d'autres non. Il sera alors possible de créer des typologies d'écrits. En outre, le dictionnaire comparé permet à chaque nouveau texte rencontré, d'isoler systématiquement les mots nouveaux et les mots qui ont déjà été vus.

L'option [faire une liste] permet d'isoler automatiquement tous les mots d'une colonne, d'en rechercher les occurrences, de préparer des exercices qui entraîneront à reconnaître les mots nouveaux, à les discriminer, à les mémoriser.

Le dictionnaire comparé devient ainsi le point de départ de la systématisation.

Il est clair que ce qui est visé, c'est l'élaboration rapide de réseaux qui permettent d'organiser les rencontres idéographiques pour les constituer en un système actif d'exploration de l'écrit.

Au fil des textes s'approfondit la connaissance de la langue. Par des classifications qui décontextualisent les éléments, on passe du texte à la langue, du message au code

André VIRENGUE